

Image not found or type unknown



Problème requalification cne

Par **mattheboss_old**, le **26/06/2007 à 20:38**

bonjours , ma copine travail depuis 4 mois dans un magasin , elle a été embauché à 28 heure et puis une personne du siège lui a demandé de passé à 35 heures il y a 2 mois ce qu'elle a accepté mais malgré de nombreuse relance elle n'a toujours pas de contrat , aujourd'hui sa responsable à dis quelle voulais la refaire passé à 28 heures .

a-t-elle le droit sans l'accord de ma copine .

puis ma copine a fait beaucoup d'heure supplémentaires les 2 premiers mois et elle et sa responsable avais convenu des jours de récupérations mais aujourd'hui sa responsable lui a dis que ma copine n'avais pas de preuve (ce qui est vrai , c'est le siège qui a les demande d'heure de récupération) alors la récup

qu'est ce qu'on peut faire .

merci de nous aidé à y voir plus clair